

Franchises médicales et participations forfaitaires : assez de ballons d'essai, place à une vision globale du financement de la Sécurité sociale !

RÉFORMES - JURIDIQUE

ACTUS MILITANTES



Abandon du doublement du plafond annuel des franchises médicales et des participations forfaitaires. Dès l'annonce de son intention, l'UNSA avait réagi avec force en demandant au gouvernement de renoncer à un projet particulièrement injuste. Si nous nous félicitons d'avoir été entendus sur ce point, nous restons vigilants et inquiets. La ministre envisage désormais une évolution de ces plafonds fondée sur l'inflation cumulée depuis leur création.

La ministre de la Santé vient d'annoncer, par voie de presse, **abandonner finalement le doublement du plafond annuel des franchises médicales et des participations forfaitaires**. Dès l'annonce de son intention, l'UNSA avait réagi avec force en demandant au gouvernement de renoncer à un projet particulièrement injuste pour les assurés sociaux et en premier lieu pour les personnes malades. **Si nous nous félicitons d'avoir été entendus sur ce point, nous restons vigilants et inquiets**. La ministre envisage désormais une évolution de ces plafonds fondée sur l'inflation cumulée depuis leur création. Une telle piste conduirait mécaniquement à une **augmentation significative du reste à charge annuel des patients**.

Pour l'UNSA, cette solution n'est pas acceptable : les personnes malades et les plus fragiles ne peuvent devenir la variable d'ajustement du financement de notre système de santé.

Il faut mettre un terme aux annonces successives, aux solutions partielles et aux ballons d'essai lancés dans la presse. Le financement de notre Sécurité sociale est un sujet trop sérieux pour être traité au gré d'annonces intempestives. **Il exige une vision d'ensemble, cohérente et**

documentée.

L'UNSA demande au gouvernement de présenter clairement les mesures qu'il envisage, tant en matière de recettes que de dépenses. Les partenaires sociaux pourront ainsi en mesurer réellement les conséquences et rendre un avis éclairé sur les choix proposés.

Pour financer durablement notre Sécurité sociale, **d'autres solutions existent et doivent être examinées dans le cadre du PLFSS** : revoir les exonérations de cotisations sociales accordées aux entreprises et mieux les conditionner ; instaurer une CSG progressive ; renégocier à la baisse le prix de certains médicaments, notamment les moins innovants ; renforcer la lutte contre les fraudes sociales ; investir davantage dans la prévention ; ou encore lutter réellement contre les déserts médicaux en instaurant des conditions d'installation pour les médecins libéraux. Les pistes sont donc nombreuses pour dégager de nouvelles recettes et réaliser des économies sans pénaliser encore les patients.

L'UNSA continuera de défendre une ligne claire : le financement de notre Sécurité sociale ne peut pas reposer toujours davantage sur celles et ceux qui ont besoin de se soigner. C'est ce message, et l'exigence d'une vision globale du financement de notre protection sociale, que l'UNSA exprimera auprès de la ministre dès la semaine prochaine.

Communiqué de presse publié sur le [site UNSA](https://unsa-sea.fr)

Lire le communiqué précédent :

